

Fonds Aequitas



2023-2024

**Des activités d'investissement
qui font une différence**

Rapport d'impact et de responsabilité
environnementale, sociale et de gouvernance

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants	4
Introduction	6
Gouvernance	7
Notre approche d'investissement et de gestion de l'impact	7
La stratégie d'impact	10
Théorie du changement	11
Mesure de l'impact	12
Indicateurs de performance	14
Résultats d'impact	15
Résultats quantitatifs et qualitatifs	15
Étude de cas	16
Renforcement des capacités d'ADIGUA grâce à l'assistance technique	16
Analyse et réflexion	17
Leçons apprises	17
Adaptations stratégiques	17

DIVULGUER DE FAÇON JUSTE ET TRANSPARENTE

Chez Développement international Desjardins (DID), nous croyons à l'importance de soutenir les communautés dans leur développement économique durable et nos équipes sont fortement engagées à exercer une influence positive à travers le monde.

La publication de ce rapport s'inscrit dans le cadre de cette conviction. Elle nous permet de divulguer de manière transparente et intègre notre approche, nos réalisations et nos objectifs en matière d'investissement d'impact.

DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT QUI FONT UNE DIFFÉRENCE

C'est avec une grande fierté que je présente ce rapport d'impact, qui témoigne des avancées réalisées par le fonds Aequitas en 2023-2024. Depuis près de 30 ans, DID, par l'entremise de sa filiale d'investissement Gestion FONIDI, met à contribution du capital patient pour renforcer le secteur de la finance inclusive et accroître ainsi l'autonomie économique des populations vulnérables, et tout particulièrement des femmes et des jeunes. La création d'Aequitas en 2021 a marqué une étape clé dans cette perspective, en combinant des financements stratégiques avec un accompagnement technique ciblé pour maximiser les retombées générées.

En 2024, Aequitas a franchi un cap important en attirant un investissement de 16,7 millions USD d'Affaires mondiales Canada (AMC), portant l'enveloppe totale du fonds à 64,8 millions USD. Cet investissement, le premier d'AMC dans un fonds d'investissement constitué au Canada tel Aequitas, témoigne de la reconnaissance de notre approche novatrice. En parallèle, AMC et DID ont cofinancé un programme d'assistance technique de 11,5 millions CAD (8,5 millions USD) visant à renforcer les capacités des institutions financières soutenues afin qu'elles puissent mieux répondre aux besoins de leurs clientèles et améliorer leur performance ESG.



Grâce à ces initiatives, un total de 13 investissements ont pu être réalisés à partir d'Aequitas en 2023 et 2024, représentant un total de 23 millions USD en dette. Ces financements ont permis de soutenir 12 institutions financières, touchant directement plus de 34 000 personnes, dont 52 % de femmes et une part importante vivant en Amérique Latine, en Afrique et en Asie centrale. Ces chiffres mettent en évidence l'impact tangible de nos activités d'investissement et notre engagement à soutenir la croissance inclusive sur les marchés mal desservis du monde.

Au-delà des résultats quantitatifs, nos actions d'accompagnement se traduisent par l'adoption de politiques d'égalité des genres, le développement de produits financiers verts et le renforcement de la gouvernance des institutions partenaires. Chaque initiative vise à instaurer des pratiques durables, inclusives et significatives au sein des organisations et des communautés accompagnées.

À travers ce rapport, nous partageons nos apprentissages, nos succès et nos perspectives pour l'avenir. Nous restons déterminés à faire d'Aequitas un levier puissant pour une finance inclusive et durable.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Robert Cheberiak', written over a horizontal line.

Robert Cheberiak
Directeur principal, Gestion Fonidi



Objectifs d'impact



Tout en contribuant à la croissance de l'investissement d'impact !

INTENTIONNALITÉ



L'intentionnalité du fonds Aequitas repose sur une volonté claire de **générer un impact social et économique positif en réduisant l'exclusion financière et en améliorant la résilience économique des MPME et des femmes entrepreneurs**. Les objectifs ex ante sont définis en alignant les interventions avec les ODD et en ciblant des institutions financières qui partagent ces valeurs.

ADDITIONNALITÉ



- L'additionnalité se traduit par un apport unique à ses partenaires
- en fournissant un **soutien technique et financier spécifique**, que les marchés traditionnels ne proposent pas aux institutions financières de petite et moyenne taille
- en favorisant **l'innovation dans les services financiers**, notamment en facilitant la mise en place de produits financiers inclusifs et verts
- dans **l'accompagnement offert**, qui permet aux institutions partenaires d'accéder à des financements complémentaires et d'améliorer leurs pratiques environnementales et sociales.

MESURABILITÉ



Le fonds Aequitas a mis en place des indicateurs clairs et mesurables pour suivre l'impact de ses interventions :

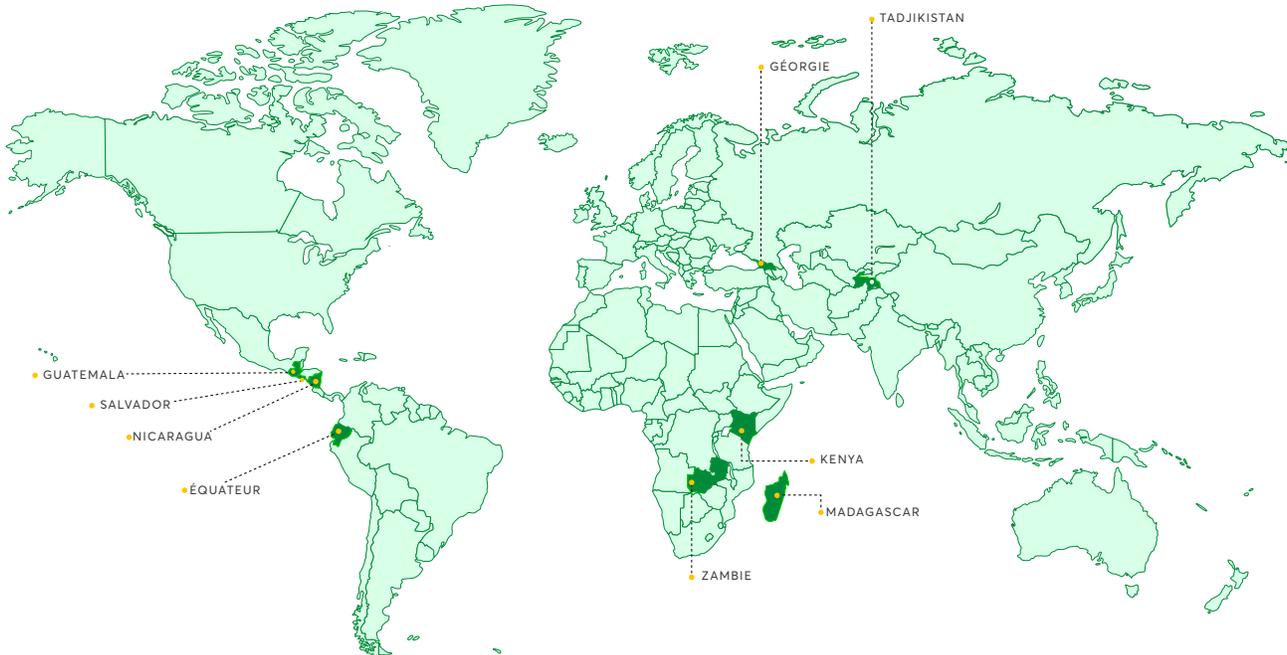
- Accès aux services financiers
- Renforcement des capacités
- Résilience climatique
- Inclusion des femmes
- Adoption de stratégies et de politiques

Indicateurs	Total	2024	2023	2022
Nombres d'institutions appuyées	14	14	9	3
Nombres de transactions	16	7	6	3
Nombres pays touchés	9	9	6	2
Nombre de femmes clientes*	17 159	12 343	3 893	923
% de femmes clientes	52,8 %	52,6 %	53,8 %	52,3 %
Emplois créés ou maintenus	9 446	6 023	2 924	499
% personnel féminin	54,9 %	57,6 %	49,9 %	51,3 %

* Indicateur pondéré (Montant de l'investissement d'Aequitas / Actif total de l'institution * Total de l'indicateur)

NOS INTERVENTIONS DANS LE MONDE

En 2023 et 2024, le fonds Aequitas a investi dans neuf pays d'Afrique (Kenya, Madagascar, Zambie), d'Amérique latine (Équateur, Guatemala, Nicaragua, Salvador) et d'Asie (Géorgie, Tadjikistan). Les investissements réalisés sont principalement orientés vers des institutions de microfinance de petite taille, situées en périphérie des grandes villes et desservant des populations rurales, vulnérables et autochtones.

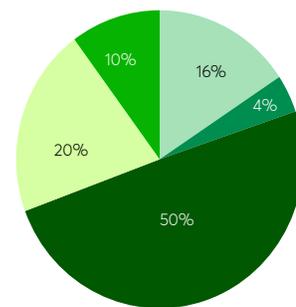


En **Afrique**, par exemple, ces investissements contribuent à réduire les inégalités de genre et à soutenir les entrepreneur-es de l'économie informelle. En effet, 72 % des 50 pays affichant les plus fortes inégalités entre hommes et femmes se situent en Afrique, avec Madagascar, le Kenya et la Zambie occupant respectivement les 22e, 28e et 30e places de ce classement¹.

En **Asie centrale**, et notamment au Tadjikistan où le secteur agricole représente 23 % du PIB et emploie 61 %² de la population active, notre entreprise partenaire se concentre sur les prêts aux ménages qui dépendent largement de l'agriculture de subsistance.

Enfin, en **Amérique latine**, nos investissements permettent aux emprunteurs locaux, dont beaucoup reçoivent jusqu'à 25 % de leur revenu annuel grâce aux transferts de fonds de la diaspora³, de diversifier et de renforcer leurs sources de financement, réduisant ainsi leur dépendance aux transferts externes et soutenant des opportunités économiques plus stables et à long terme.

Ces régions sont particulièrement exposées aux changements climatiques. Les phénomènes tels que , les sécheresses prolongées et les tempêtes violentes ont des retombées dévastatrices sur leurs économies et leurs populations. Les clientèles des institutions financières dans lesquelles nous investissons sont parmi les plus pauvres et impliquées dans des activités d'agriculture de subsistance en zone rurale, ce qui les rend encore plus sensibles aux phénomènes météorologiques. En soutenant ces communautés, nous espérons non seulement contribuer à leur développement économique et social, mais aussi améliorer leur résilience face aux défis environnementaux.



- Activités agricoles
- Activités de production/artisanat
- Services et activités commerciales
- Prêts à la consommation
- Autres

Les investissements réalisés permettent ainsi de répondre aux enjeux spécifiques tout en contribuant à la réduction des inégalités, à l'amélioration de l'inclusion financière et au renforcement de la résilience des communautés locales.

La répartition du portefeuille privilégie les prêts productifs qui soutiennent les services commerciaux, les prêts à la consommation et les activités agricoles, contribuant ainsi à la croissance économique.

¹ Indice d'inégalité de genre, 2023
^{2,3} Banque mondiale, 2022

INTRODUCTION

Selon l'indice Global Findex de la Banque Mondiale, plus de 1,4 milliard de personnes n'étaient toujours pas bancarisées en 2021. L'inclusion financière demeure pourtant un levier essentiel de développement économique, social et environnemental. Les populations vivant dans les pays en développement sont particulièrement vulnérables face aux aléas climatiques exacerbés par les changements climatiques, notamment en raison d'un manque de ressources financières et d'infrastructures pour s'y adapter. Les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), et plus particulièrement celles dirigées par des femmes, sont durement touchées par ces phénomènes. Ces dernières doivent en outre surmonter des obstacles socioculturels additionnels limitant leur accès aux ressources.

« L'inclusion financière rend compte de la possibilité pour les individus et les entreprises d'accéder à toute une gamme de produits et de services financiers (transactions, paiements, épargne, crédit, assurance) qui soient d'un coût abordable, utiles, adaptés à leurs besoins et proposés par des prestataires fiables et responsables ».

Banque Mondiale, 2024

Malgré la croissance des investissements d'impact, les institutions financières (IF) de plus petite taille - en particulier celles ayant des actifs de moins de 100 millions USD - demeurent mal desservies par les grands fonds. Cela s'explique par la taille restreinte de leurs opérations et les risques perçus comme plus élevés. De plus, les investissements dans le secteur de la microfinance prennent majoritairement la forme de dette, alors que les apports en capital (équité), pourtant plus adaptés et flexibles, se font rares.

Ces IF, pourtant, jouent un rôle crucial dans l'accès au financement des segments négligés. Elles sont souvent mieux ancrées dans les communautés locales et démontrent une sensibilité sociale et environnementale plus marquée. Toutefois, les institutions de microfinance traditionnelles souffrent fréquemment de capacités financières limitées, de lacunes en matière de gouvernance et d'expertise en crédit aux MPME, ce qui nuit à leur aptitude à adapter leurs produits et méthodologies aux besoins réels de cette clientèle. Ce manque d'adéquation accroît leur perception du risque, les incitant à exclure les clientèles les plus vulnérables.

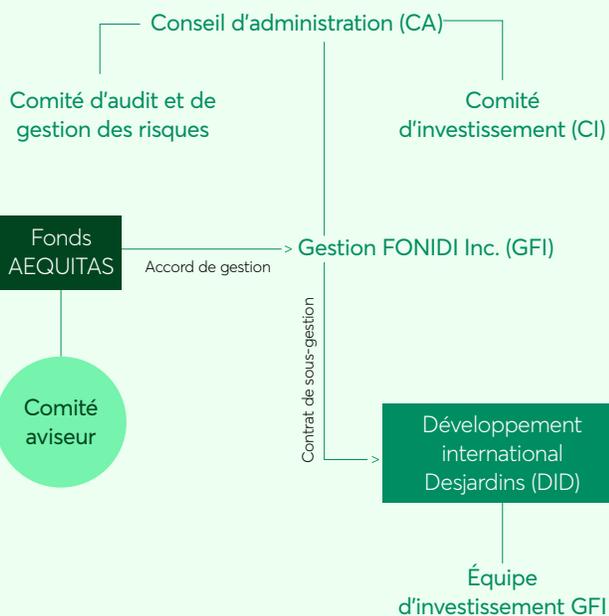
Le segment des MPME est par ailleurs largement négligé par les banques commerciales, notamment parce que ces entreprises présentent rarement des garanties suffisantes ou un historique de crédit clair. Pourtant, les MPME, en particulier celles dirigées par des femmes, jouent un rôle déterminant dans la création d'emplois et le dynamisme socioéconomique local. On estime que 40 % des MPME ont des besoins de financement non comblés. Leur inclusion dans les circuits financiers formels est donc essentielle pour favoriser une croissance inclusive et résiliente.

Dans ce contexte, le fonds Aequitas se positionne comme un levier stratégique pour renforcer les institutions financières inclusives, et plus spécifiquement celles qui ciblent les MPME et les femmes entrepreneures. En tant que membre du Global Impact Investing Network (GIIN) et signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies, DID structure ses interventions selon les meilleures pratiques définies par le GIIN et les Operating Principles for Impact Management (OPIM). Les enjeux ESG sont intégrés à toutes les étapes du processus décisionnel.

Pour le fonds Aequitas, la publication annuelle de la mesure d'impact représente une occasion stratégique d'affiner son approche en matière d'investissement d'impact, d'ajuster ses objectifs spécifiques et de renforcer son engagement auprès des institutions financières partenaires. Ce processus d'amélioration continue permet de maximiser l'intentionnalité et l'additionnalité des investissements, garantissant ainsi un impact durable et mesurable sur les populations vulnérables.



GOVERNANCE



La supervision de Gestion FONIDI est assurée par son conseil d'administration (CA), lequel est appuyé par deux comités, à savoir le comité d'audit et de gestion des risques et le comité d'investissement (CI).

Le CA approuve notamment les orientations et objectifs stratégiques et veille à leur réalisation, adopte les règlements et les politiques contribuant à l'atteinte des objectifs stratégiques et supervise la direction.

Le rôle du comité d'audit et de gestion des risques est d'appuyer le CA dans le cadre de ses responsabilités de surveillance, de contrôle et de reddition de comptes. Dans le cadre de ses responsabilités, ce comité analyse, entre autres, l'information financière, la conformité réglementaire ainsi que les contrôles internes. Le comité est formé de trois membres nommés annuellement par le conseil et se réunit au minimum à tous les trimestres.

Le CI, également composé de trois membres, reçoit les recommandations relatives aux opportunités d'investissement et de désinvestissement de même qu'à d'autres éléments se

rapportant à la gestion du portefeuille d'Aequitas, et les approuve, le cas échéant. Le CI agit en accord avec les textes constitutifs et d'encadrement du Fonds, ainsi qu'avec les contrats intervenus entre les différentes parties prenantes. Le comité se rencontre au moins une fois par trimestre et au besoin, selon les opportunités d'investissement, de désinvestissement ou autre.

Enfin, le fonds Aequitas compte sur un comité adviseur, lequel est composé de représentants des partenaires du Fonds. Ce comité reçoit, entre autres, les états financiers vérifiés, incluant l'évaluation des investissements, et le budget annuel. Il a aussi la charge d'approuver tout changement à la politique d'investissement ou à la politique d'évaluation ainsi que toute autre question qui lui est soumise et pour laquelle son autorisation est requise en vertu de la convention de société.



Notre approche d'investissement et de gestion de l'impact

Le fonds Aequitas, fort des 30 ans d'expérience de Gestion FONIDI en matière d'investissement, vise avant tout à générer des impacts sociaux et environnementaux positifs tout en offrant des rendements attractifs aux investisseurs. Sa stratégie repose sur une approche combinant des critères financiers et ESG rigoureux pour maximiser son impact. Il cible des pays éligibles à l'aide publique au développement (APD) selon la liste du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, tout en excluant ceux classés en situation de fragilité ou de conflit par la Banque mondiale. Aequitas est un fonds d'investissement d'une durée de vie de 12 ans, avec une possibilité de prolongation de deux ans. Sa période d'investissement s'étend sur sept ans, avec une prolongation possible d'un an.

Aequitas investit principalement dans les institutions financières, incluant les institutions de microfinance, les banques commerciales, les compagnies d'assurance, les sociétés de paiement et les entreprises de technologie financière. Il privilégie une allocation de portefeuille équilibrée, avec 60 % de dette et 40 % de capitaux propres, ajustée au besoin. Il réalise des investissements en dette allant de 1 à 3 millions USD et en capital jusqu'à 4 millions USD, avec un rendement annualisé visé entre 5 % et 10 % (calculé trimestriellement), net des frais de gestion. Grâce à un vaste réseau de partenaires financiers, il dispose d'un bassin d'opportunités diversifié et favorise le réinvestissement dans les institutions existantes afin de maximiser les effets à long terme et d'atteindre des objectifs non financiers plus ambitieux.

Notre mission

Investir auprès d'institutions financières innovantes, en équité et en dette, afin de contribuer à une croissance économique durable et inclusive des populations en situation de vulnérabilité, dans les pays en développement.

Objectifs d'impact :



1. Augmenter l'accès à des produits et services financiers responsables adaptés, notamment pour les femmes et les jeunes entrepreneur-es (ODD 1)



2. Favoriser la participation active des femmes aux fonctions de gouvernance et de direction et renforcer leur pouvoir décisionnel (ODD 5)



3. Stimuler la croissance des MPME et faciliter leur intégration dans le secteur formel par un meilleur accès aux services financiers (ODD 8)



4. Renforcer les capacités de planification et de gestion des IF et de leurs clientèles pour faire face aux changements climatiques (ODD 13)



5. Contribuer à la croissance de l'investissement d'impact



Les objectifs poursuivis par Aequitas sont fortement associés aux sous-objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies



1 PAS DE PAUVRETÉ



Les investissements visent à améliorer la prestation et l'utilisation de services financiers responsables par les populations mal desservies afin qu'elles soient mieux en mesure d'améliorer leur situation économique.

1.4 : Les investissements d'Aequitas permettent aux populations vulnérables, notamment les femmes et les jeunes entrepreneurs, d'accéder à des services financiers adaptés (microfinance, prêts, épargne). En leur offrant un meilleur accès aux ressources économiques, le Fonds renforce leur autonomie financière et leur résilience.

1.5 : En facilitant l'accès au financement, Aequitas réduit la vulnérabilité économique des populations touchées face aux crises économiques et climatiques. L'investissement dans des institutions financières locales permet d'adapter les produits financiers aux besoins spécifiques des populations, favorisant une meilleure préparation aux chocs économiques et environnementaux.



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Les investissements visent à accroître l'inclusion financière des femmes et à leur permettre ainsi un meilleur contrôle de leur vie financière, une plus grande indépendance et une plus grande influence sur le budget du ménage.

5.5 : Aequitas intègre des critères d'égalité entre les sexes dans ses décisions d'investissement et promeut activement la présence des femmes au sein des conseils d'administration et de la direction des institutions financières appuyées. L'accompagnement technique favorise la formation et l'accès des femmes aux postes de leadership, leur permettant de prendre des décisions économiques et sociales.

5.c : Aequitas met en place des politiques et des exigences favorisant l'inclusion financière et économique des femmes, notamment en exigeant que les institutions soutenues mettent en place des politiques formelles d'égalité des sexes. Ces actions contribuent à renforcer l'autonomisation des femmes et à institutionnaliser l'inclusion du genre dans la finance inclusive.



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Les investissements visent à contribuer à la génération de revenus de même qu'à la création et au maintien d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité en augmentant l'inclusion financière des MPME.

8.3 Aequitas investit dans des institutions financières qui soutiennent les MPME, leur permettant d'avoir accès à des financements adaptés et favorisant leur intégration dans le secteur formel. Les investissements visent à stimuler l'entrepreneuriat, notamment féminin, en facilitant le développement des petites entreprises durables et innovantes par le renforcement des capacités des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès aux services bancaires et financiers ainsi qu'aux services d'assurance.



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Les investissements visent à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles, ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la capacité institutionnelle à promouvoir l'atténuation du changement climatique, l'adaptation, la réduction de l'impact et l'alerte précoce.

13.1 : En soutenant des institutions financières qui développent des produits verts (prêts pour l'agriculture résiliente, financements pour l'adaptation climatique), Aequitas contribue à renforcer la résilience des populations vulnérables face aux aléas climatiques. L'assistance technique permet aux institutions de mieux anticiper les risques climatiques et d'accompagner les bénéficiaires dans la transition écologique.

13.b : Aequitas investit dans des régions en développement, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des institutions financières et des petites entreprises à s'adapter aux changements climatiques. Une attention particulière est donnée aux populations marginalisées, notamment les femmes et les jeunes entrepreneur-es, pour qu'ils et elles puissent adopter des pratiques durables et résilientes.

La stratégie d'impact

Conformément à sa stratégie d'impact, Aequitas mesure et structure ses interventions à chaque étape du cycle d'investissement. Le processus de sélection des institutions financières (IF) repose sur trois grandes phases : (1) prospection, (2) analyse diligente et (3) contractualisation, garantissant ainsi un alignement avec les objectifs d'impact du fonds.

La phase de prospection consiste à identifier des IF dont les modèles d'affaires et les valeurs sont en adéquation avec les thématiques ciblées par Aequitas. Un questionnaire préliminaire est ensuite envoyé afin d'évaluer l'intention de l'IF de s'engager dans une démarche d'amélioration relativement à ces thématiques. Durant l'analyse diligente, les dimensions financières et extra-financières sont évaluées en profondeur. En plus des aspects de viabilité économique, Aequitas porte une attention particulière à la gouvernance, aux pratiques ESG et à l'impact social des institutions ciblées. Une fois cette évaluation complétée, deux objectifs non financiers sont attribués aux IF, en fonction de leur niveau de maturité sur ces sujets. Ces engagements, formalisés contractuellement, doivent être atteints avant la fin de l'investissement, garantissant ainsi un impact durable au-delà du financement.

En 2024, l'appui d'Affaires mondiales Canada a permis de commencer à offrir de l'assistance technique (AT) complémentaire aux investissements. Le déploiement de l'AT permettra de bonifier les impacts sur les IF et sur leurs communautés.



Aequitas ne cherche pas uniquement à générer un rendement financier, mais à investir dans des organisations qui :

- promeuvent un accès durable et accru à des produits et services financiers responsables sur ses marchés cibles ;
- sont sensibles aux enjeux environnementaux et/ou contribuent activement à la réduction de leur empreinte carbone ;
- promeuvent une utilisation plus efficace des produits et services financiers par les populations ciblées en encourageant les sociétés de son portefeuille à fournir des produits et services adaptés aux besoins, accompagnés d'une formation et d'un soutien appropriés dans la mesure du possible.



En parallèle, Aequitas répond à une lacune persistante dans le financement de la finance inclusive en :

- accroissant l'accès au financement en capitaux propres et en dette (la dette privée représente encore 80 % du financement d'impact, alors que les IF ont un besoin croissant en capitaux propres pour se développer durablement) ;
- ciblant les petites IF (actifs < 100 M USD) : ces institutions, bien qu'essentielles à l'inclusion financière locale, ne reçoivent qu'un tiers des financements disponibles sur le marché.

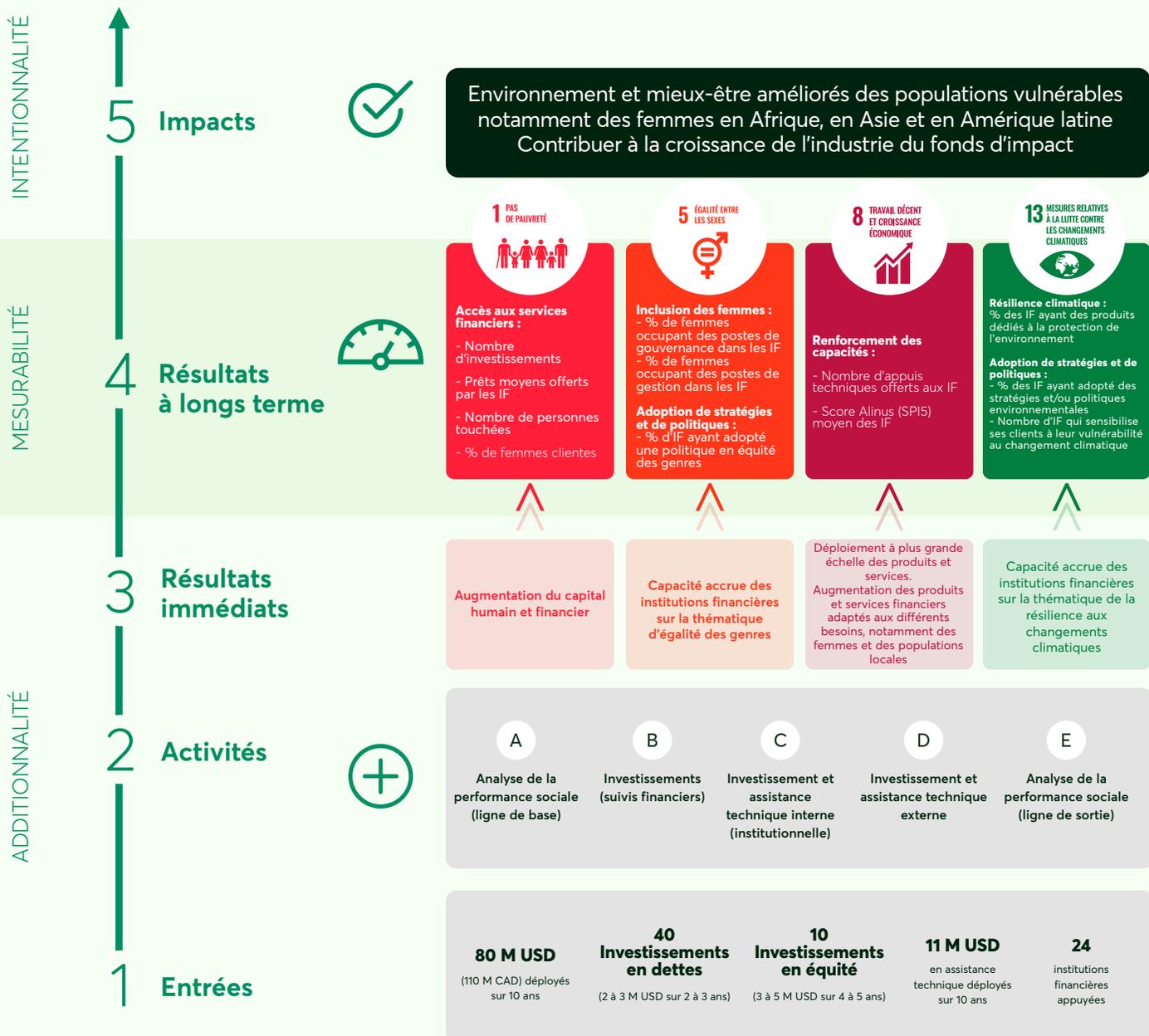
En plus du capital, Aequitas offre désormais un accompagnement technique structuré, permettant aux IF d'améliorer leur gouvernance, d'adopter des politiques ESG ambitieuses et de renforcer leur résilience face aux défis économiques et climatiques.



Théorie du changement

Le fonds Aequitas vise à réduire l'exclusion financière des populations mal desservies et des MPME, tout en atténuant l'impact des changements climatiques sur les communautés vulnérables. Son objectif est d'améliorer l'indice environnemental et le bien-être de 70 % des entrepreneur-es bénéficiaires.

Pour y parvenir, plusieurs hypothèses sont posées : les institutions financières (IF) financées par Aequitas amélioreront leur performance ESG, avec un impact plus marqué si elles bénéficient également d'une assistance technique (AT). L'accompagnement interne et externe combiné maximise les retombées pour les entrepreneur-es, tandis que les IF non financées auront plus de difficulté à adopter des pratiques durables. Cette approche permet d'évaluer l'impact des interventions et d'orienter les ressources vers les leviers les plus efficaces pour renforcer l'inclusion financière et la résilience climatique.



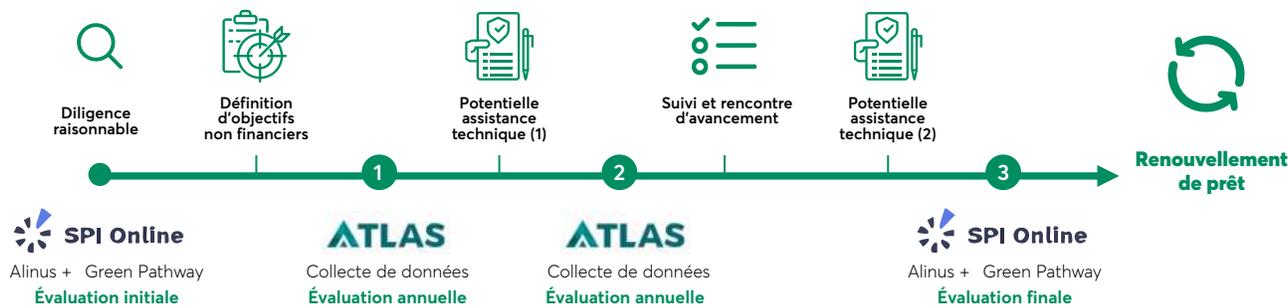
Mesure de l'impact

En 2024, l'appui d'Affaires mondiales Canada a permis d'intégrer une approche structurée pour mesurer l'impact à différents niveaux. Grâce à une gestion axée sur les résultats et une théorie du changement claire, les investissements d'AMC, tant dans le Fonds que dans son programme d'assistance technique, ont abouti à l'identification d'indicateurs de performance clés alignés sur les ODD.

L'évaluation des institutions financières (IF) repose sur une analyse de diligence utilisant les normes SPI 5 (Alinus + Green Pathway), servant de référence initiale. Ces indicateurs uniformisés permettent de suivre les progrès des IF tout au long du prêt, avec une évaluation finale après deux ou trois ans. La contractualisation définit des objectifs non financiers en matière de performance sociale, environnementale et de gouvernance selon leur degré de maturité. Un suivi annuel, réalisé au moyen d'un questionnaire, permet d'ajuster les stratégies et de mesurer les progrès accomplis.



Exemple de cycle d'investissement d'impact (sur trois années)



ATLAS offre aux investisseurs d'impact une approche tout-en-un de la gestion des données et d'analyse comparative. ATLAS est une initiative menée par MFR, une agence de notation internationale privée et indépendante qui se spécialise dans la finance inclusive. DID compte sur le soutien de MFR et ATLAS depuis 2022 pour assurer une collecte de données transparente dans ses processus de divulgation.

SPI propose des outils d'évaluation pour les prestataires de services financiers et les investisseurs sociaux. Les outils permettent d'évaluer la gestion de la performance sociale et environnementale (GPSE) des institutions financières relativement à sept normes universelles. Chaque institution évaluée obtient un pointage par thématique qui permet de discerner facilement des pistes d'amélioration et de capitaliser sur les acquis institutionnels. Les outils sont répartis en fonction des indicateurs propres au profil des investisseurs. Aequitas utilise Alinus, qui comprend 68 indicateurs, lesquels sont combinés au Green Pathway, qui ajoute 14 indicateurs environnementaux (82 indicateurs totaux).



Indicateurs de performance

Les données sont en USD

Généraux

Indicateurs	Cible	2024	2023	2022
Montant total engagé	80 M	64,8 M	37,0 M	37,0 M
Prêt moyen octroyé	1-3 M	1,8 M	1,7 M	1,5 M
Nombre de pays touchés		9	6	2
Investissements en Afrique	40,0 %	20,4 %	11,3 %	0,0 %
Investissements en Amérique latine	40,0 %	66,9 %	64,8 %	100,0 %
Investissements en Asie	20,0 %	12,7 %	23,9 %	0,0 %
Nombre d'institutions appuyées	40	14	9	3
Prêts moyens offerts par les IF		2 373	3 219	3 798
Prêts moyens pour les femmes		2 165	4 082	3 498
Prêts moyens pour les hommes		2 580	3 632	4 103
Nombre de personnes soutenues*		21 705	12 632	1 765
% de femmes clientes		52,6 %	53,8 %	52,3 %
Encours de crédit (MPME détenus par des femmes)*		7,3 M	2,7 M	0,0 M
% des encours de crédit (MPME détenues par des femmes)		49,5 %	46,2 %	0,0 %
Nombre de femmes occupant des postes de gouvernance dans les IF		30	29	9
% de femmes occupant des postes de gouvernance dans les IF		32,3 %	46,0 %	39,1 %
Nombre de femmes occupant des postes de gestion dans les IF		46	58	32
% de femmes occupant des postes de gestion dans les IF	10 % d'augmentation de la parité	41,8 %	36,5 %	54,2 %
Nombre de femmes employées par les IF		3 468	1 459	256
% de femmes employées par les IF		57,6 %	49,9 %	51,3 %
Nombre d'IF ayant adopté une politique d'égalité des genres	18	3	NA	NA
Nombre d'appuis techniques donnés aux IF	24	1	NA	NA
Score Alinus moyen des IF		68,9	NA	NA
% des IF ayant des produits dédiés à la protection de l'environnement		53,8 %	55,6 %	33,3 %
Nombre des IF ayant adopté des stratégies et/ou politiques environnementales	6	1	NA	NA
Nombre d'IF qui sensibilisent leurs clients à leur vulnérabilité au changement climatique		3	3	1

* Indicateur pondéré (Montant de l'investissement d'Aequitas / Actif total de l'institution * Total de l'indicateur)



Résultats d'impact

Résultats quantitatifs et qualitatifs

À la lumière des indicateurs de performance précédents, il est observé que le montant total engagé a presque doublé entre 2023 et 2024, passant de 37 millions USD à 64,8 millions USD. Cette croissance reflète une intensification de l'activité du fonds Aequitas, avec un portefeuille élargi à 14 institutions financières (IF), contre 9 en 2023. Cette expansion a contribué à accroître significativement l'impact du fonds dans nos pays d'intervention.

Le nombre total de femmes clientes a plus que triplé, passant de 3 893 en 2023 à 12 343 en 2024. Cette augmentation est directement liée à l'effet de levier des nouveaux engagements financiers, permettant une meilleure inclusion financière des femmes. Le pourcentage de femmes clientes reste stable (de 52,3 % à 53,8 %), ce qui témoigne d'une volonté d'atteindre une parité dans un contexte de forte croissance. Sur le long terme, Aequitas aspire à augmenter à la fois le nombre et la proportion de femmes clientes, notamment grâce à un accompagnement ciblé en matière de genre auprès des IF.

Le nombre d'emplois créés ou maintenus a également suivi une tendance croissante, passant de 2 924 à 6 023, en ligne avec l'expansion du portefeuille. Cela reflète l'effet multiplicateur des investissements sur les économies locales.

En ce qui concerne les indicateurs de gouvernance, on observe une légère baisse du nombre de femmes occupant des postes de gouvernance (de 29 à 27) et de gestion (de 58 à 45). Cette diminution s'explique en partie par l'intégration de nouvelles IF dans le portefeuille, dont certaines affichent encore des niveaux de représentation féminine plus faibles au sein de leur leadership, dépendamment également de leur localisation géographique. Des efforts ciblés seront poursuivis en 2025 pour inciter les IF à renforcer la participation des femmes aux postes de décision à travers des plans d'action genre et des critères incitatifs.

À l'inverse, le pourcentage de personnel féminin dans les IF a connu une progression notable, atteignant 57,6 % en 2024 contre 49,9 % en 2023. Cette évolution positive reflète les efforts continus de plusieurs partenaires en matière de recrutement inclusif. En outre, le nombre d'IF ayant adopté une politique d'égalité des genres est désormais de trois, une avancée qui découle directement des objectifs non financiers du Fonds. Ces politiques constituent une base structurante pour des progrès durables en matière d'équité.

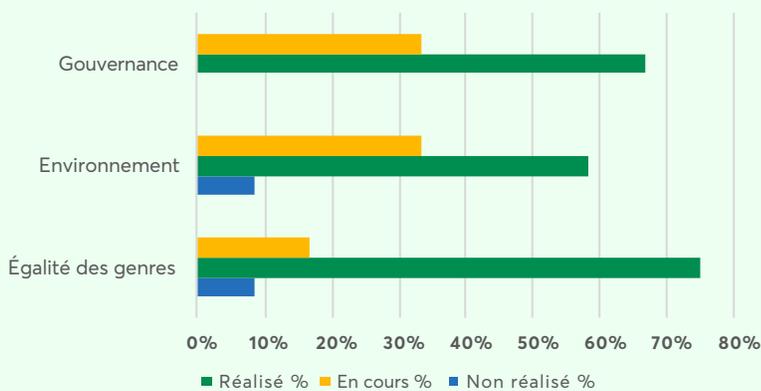
Du côté environnemental, l'adoption de stratégies et de politiques environnementales a légèrement reculé (de 55,6 % à 53,8 %). Cette baisse relative est attribuable à l'arrivée de nouvelles IF qui n'ont pas encore formalisé leur approche environnementale. Toutefois, ce chiffre devrait progresser à mesure que se déploie l'accompagnement ESG du Fonds. À noter qu'en 2024, trois IF se sont engagées dans la sensibilisation de leur clientèle au changement climatique, marquant une première étape prometteuse dans cette direction.

Le prêt moyen a diminué tant par genre que par région, passant de 3 219 à 2 373 USD. Cette réduction s'explique principalement par l'évolution des produits financiers vers des prêts de plus petite taille, mieux adaptés aux besoins des MPME et des populations plus vulnérables.

Enfin, l'encours de crédit alloué aux MPME détenues par des femmes a plus que doublé, passant de 2,7 à 7,3 millions USD, tandis que sa part dans le portefeuille global atteint désormais 49,2 %, confirmant une tendance vers une inclusion accrue des femmes entrepreneures. Le Fonds a maintenant une présence plus forte en Afrique et en Amérique latine, s'approchant de plus en plus des cibles régionales. Une seule institution s'est vu offrir une assistance technique en 2024, avec un appui en égalité des genres et une formation sur les changements climatiques.



Réalisation des objectifs non financiers



Sur l'ensemble des 30 objectifs non financiers, huit ont été pleinement atteints (26,7 %), incluant l'adoption de politiques en matière de genre, de gestion des risques environnementaux et de listes d'exclusion interdisant le financement d'activités nuisibles au climat. Les 20 autres objectifs sont en cours de réalisation, et les appuis techniques prévus en 2025 joueront un rôle clé dans leur concrétisation. Quant aux deux objectifs non réalisés liés à l'égalité des genres et à l'environnement, des avancées notables ont tout de même été observées dans ces domaines, témoignant d'une progression vers une adoption future.

Étude de cas

Renforcement des capacités d'ADIGUA grâce à l'assistance technique

En 2024, ADIGUA, institution de microfinance à but non lucratif basée à Sololá, au Guatemala, a bénéficié d'une assistance technique pour renforcer son engagement en matière d'égalité des genres et de responsabilité environnementale. Active depuis 2003, ADIGUA œuvre pour l'inclusion financière des populations vulnérables, en particulier les femmes, qui représentent 46 % de ses près de 4 000 membres. Elle offre des crédits individuels pour soutenir l'artisanat, l'agriculture, le logement ou le commerce, ainsi que des crédits de groupe conçus pour les femmes réunies en groupes solidaires. Grâce à sa présence sur le territoire, elle facilite l'accès au financement dans les zones rurales et marginalisées.

L'assistance technique reçue a permis de formaliser une politique d'égalité des genres et un plan d'action institutionnel visant à garantir un traitement équitable des femmes au sein de l'organisation. ADIGUA s'est engagée à renforcer son offre de produits et services destinés aux femmes, à améliorer les conditions d'octroi de crédit, et à développer des services non financiers, comme des contenus de formation à destination de son personnel et de sa clientèle. L'ensemble du personnel, y compris les dirigeant·es et agent·es de crédit, a été sensibilisé aux enjeux liés à l'égalité des genres, favorisant ainsi un changement structurel dans l'approche institutionnelle.

En parallèle, l'appui environnemental a mené à l'évaluation des pratiques existantes, à des sessions de formation sur les enjeux climatiques et à la co-construction d'une première politique environnementale. Celle-ci, en cours de finalisation, vise à intégrer des pratiques financières durables adaptées à la réalité opérationnelle d'ADIGUA.

Cette double démarche marque une étape importante dans le renforcement institutionnel d'ADIGUA, qui place désormais les principes d'égalité des genres et de durabilité environnementale au cœur de son action, consolidant ainsi son rôle d'acteur clé de la microfinance inclusive au Guatemala.



Analyse et réflexion

Leçons apprises

Les dernières années ont permis au fonds Aequitas de structurer sa mesure d'impact, d'affiner sa théorie du changement et de préciser ses objectifs stratégiques ainsi que les moyens à prendre pour les atteindre. La première mission d'assistance technique a été déterminante pour l'intégration d'analyses de base essentielles à l'évaluation de la performance sociale et environnementale des institutions financières, la définition de leurs besoins et objectifs extra-financiers, et la conception d'accompagnements techniques adaptés. Cette approche a permis de poser des fondations solides pour assurer un suivi rigoureux et une amélioration continue des interventions.

L'expérience acquise démontre clairement l'importance de l'accompagnement technique en complément du financement. L'assistance technique permet aux institutions partenaires d'optimiser leur gestion, d'adopter des pratiques plus inclusives et durables, et d'accroître leur résilience face aux défis socioéconomiques et environnementaux. Grâce à cet accompagnement, les institutions bénéficiaires ne se contentent pas d'accéder à des capitaux, mais développent des compétences et des outils qui assurent un impact durable, aligné avec les ODD. L'accompagnement technique constitue ainsi un levier essentiel pour maximiser les retombées positives du fonds Aequitas et renforcer sa valeur ajoutée dans le paysage de la finance à impact.



Adaptations stratégiques

Plusieurs défis demeurent et nécessitent des ajustements stratégiques. La mesure de l'impact reste un enjeu central, exigeant des outils robustes et des méthodologies harmonisées. Pour répondre à cette problématique, DID collaborera avec le Pôle Ideos – HEC Montréal afin d'améliorer la collecte et l'analyse des données et de garantir une évaluation plus précise des résultats. Cette collaboration vise à renforcer la théorie du changement, développer un indice de l'environnement et du mieux-être des populations aligné avec les ODD, et définir une méthodologie d'évaluation rigoureuse. Cette approche fondée sur la recherche appliquée contribuera à une meilleure prise de décision stratégique pour les années à venir et à une plus grande influence du fonds Aequitas dans le secteur de la finance à impact.



L'évolution réglementaire représente également un défi important, nécessitant une veille proactive pour assurer la conformité des investissements aux nouvelles exigences du marché et des investisseurs responsables. Enfin, la mobilisation de capitaux privés demeure un défi persistant, qui sera surmonté par le développement de partenariats stratégiques et d'opportunités d'investissement attractives alignées sur les ODD.



Des activités d'investissement qui font une différence

Rapport d'impact et de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance



DesjardinsDID

www.DID.qc.ca